

## Rôle et importance de la politique forestière dans le développement régional de Rhône-Alpes

Présentation au séminaire « Avenir dans les Alpes », Brig Mars 2007

Patrick VAUTERIN (pvauterin@rhonealpes.fr)

### Plan de l'intervention :

1. Contexte de Rhône-Alpes
2. Politique en matière de forêt et de filière bois menée par la Région
3. Exemple de la territorialisation de cette politique
4. Les programmes transfrontaliers et transnationaux pour 2007 à 2013

## Contexte de Rhône-Alpes

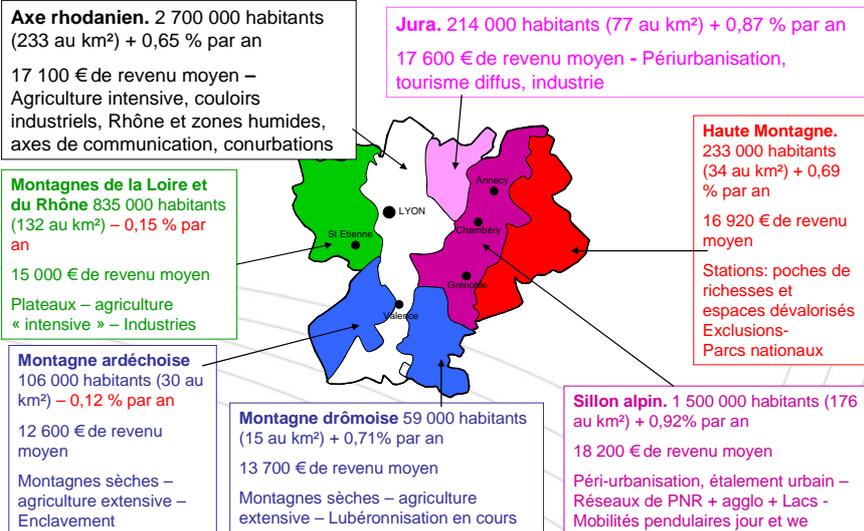
3

### La Région Rhône-Alpes :

- ✓ 6 millions d'habitants,
- ✓ 43 698 km<sup>2</sup> : 2<sup>ème</sup> région française par la taille
- ✓ 8 départements et 2 879 communes,
- ✓ Des espaces protégés : 2 parcs nationaux (les Écrins et la Vanoise), 6 parcs naturels régionaux (Haut Jura, Pilat, Vercors, Massif des Bauges, Monts d'Ardèche, Chartreuse),
- ✓ 5 grandes aires urbaines : Lyon, Grenoble, St Etienne, Genève - Annemasse, Annecy,
- ✓ 2,2 milliards d'€ de budget (dont 3,4 milliards d'€ sur la forêt et la filière bois).

4

## La diversité des massifs de montagne



## Le contexte de la forêt et de la filière bois en Région Rhône-Alpes :

- ✓ 1,5 millions d'ha = 36 % du territoire = 2<sup>ème</sup> région forestière française,
- ✓ ¼ de forêts publiques : forêts domaniales et des collectivités territoriales,
- ✓ ¾ de forêts privées très morcelées : 450000 propriétaires,
- ✓ Grande variété de conditions de sol, de climat, de pente, d'altitude, ...
- ✓ Accroissement biologique de 8 millions de m<sup>3</sup>/an.

Le contexte de la forêt et de la filière bois en Région Rhône-Alpes :

- ✓ Gestion et production forestière = 1 100 établissements et 1 400 salariés = ONF + très petites unités = Récolte de 2 millions de m<sup>3</sup>/an (+ 1,5 en autoconsommation),
- ✓ Première transformation = 600 scieries et 1 900 salariés = Production de 1,1 millions de m<sup>3</sup>/an,
- ✓ Seconde transformation (papier, carton, meubles, construction, ...) = 8 500 établissements et 38 000 salariés.

7

État des lieux :

- ✓ Une mobilisation de la ressource en quantité et en qualité insuffisante,
- ✓ La production de bois et de sciages stagne,
- ✓ La deuxième transformation accroît ses approvisionnements en produits fabriqués à l'extérieur de Rhône-Alpes.

8

État des lieux :

Pourtant :

- ✓ Un contexte économique et écologique potentiellement favorable,
- ✓ Bois matériau et bois énergie : un avenir prometteur,
- ✓ Un environnement législatif et réglementaire largement remanié.

**Politique en matière de forêt et de  
filère bois menée par la Région**

Objectifs de la politique de la Région Rhône-Alpes :

- ✓ Mobiliser le bois dans la lutte contre l'effet de serre : pour faire de Rhône-Alpes un modèle d'excellence, accroître la valorisation des bois de Rhône-Alpes en organisant la filière biomasse forestière, notamment en renforçant le bois-énergie et en développant l'utilisation du bois local d'oeuvre dans la construction et dans des projets innovants,

11

Objectifs de la politique de la Région Rhône-Alpes :

- ✓ Faire face à la sous-valorisation de la forêt: assurer la pérennité et le renouvellement de la ressource à long terme, en particulier en montagne, en augmentant la récolte,
- ✓ Faire vivre la multifonctionnalité des espaces forestiers : définir un projet économique local pour la forêt en y impliquant, dans leur diversité, les acteurs locaux,

12

Objectifs de la politique de la Région Rhône-Alpes :

- ✓ Faire levier sur les synergies au sein de la filière : pour améliorer l'articulation amont / aval, afin de favoriser l'emploi.

13

Cinq niveaux d'intervention complémentaires :

- ✓ Un appui aux opérations sylvicoles pour qualifier l'offre,
- ✓ Deux types d'intervention en direction des entreprises :
  - ✓ appui aux projets individuels de modernisation et de développement des entreprises d'exploitation forestière et de première transformation ;
  - ✓ accompagnement des projets conduits par des collectifs d'entreprises de ces mêmes secteurs d'activité ;

14

Cinq niveaux d'intervention complémentaires :

- ✓ Un niveau territorial pour accompagner les projets locaux de mobilisation pour une forêt multifonctionnelle et la valorisation des filières locales du bois,
- ✓ Une action à l'échelle de la filière régionale, en appui aux acteurs regroupés dans des démarches interprofessionnelles,

15

Et aussi :

- ✓ Des action transversales aux politiques de la Région, en particulier en termes de formation.

16

## Exemple de la territorialisation de cette politique

17

### Le Contrat de Développement Rhône-Alpes (CDRA) :

- ✓ Créé en 2000 par la Région à la suite des Contrats Globaux de Développement (CGD),
- ✓ Territorialisation des politiques d'aménagement du territoire (économie, tourisme, agriculture, développement rural),
- ✓ Le volet forestier doit s'intégrer dans un « Projet Stratégique pour l'Agriculture et le Développement Rural »,

18



### La Charte Forestière de Territoire (CFT) :

- ✓ Instituée en 2001 par l'État (loi d'orientation forestière,
- ✓ Réflexion stratégique élaborée à l'initiative d'élus des collectivités concernées,

« Sur un territoire pertinent au regard des objectifs poursuivis, une charte forestière de territoire peut être établie afin de mener un programme d'actions pluriannuel intégrant, le cas échéant, la multifonctionnalité des forêts locales »

= susciter une réflexion au niveau d'un territoire pertinent pour analyser la place de la forêt et du bois au sein de ce territoire, et élaborer un projet partagé faisant de la forêt et du bois un atout du développement local.

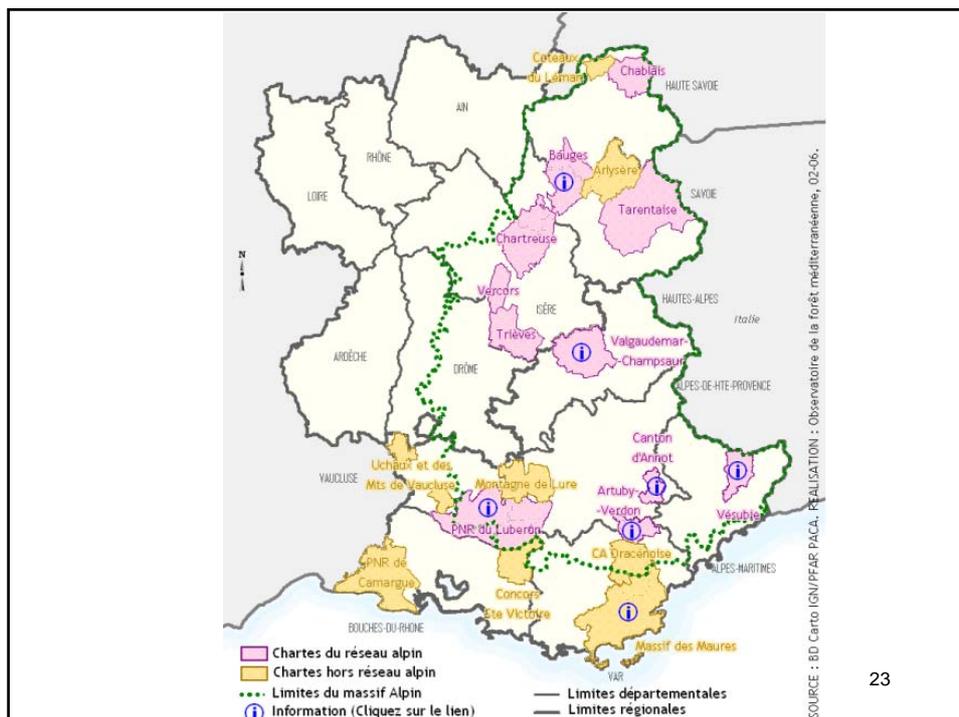
- ✓ Accompagnée par la Région.

21

### Les CFT en Rhône-Alpes :

- ✓ 12 CFT (+ 3 projetées),
- ✓ 850 000 ha = 20 % du territoire régional,
- ✓ Plus de 400 communes,
- ✓ Taux de boisement moyen de 46 %.

22



23

### Synergie CFT/CDRA :

Pas correspondance parfaite des périmètres mais...

- ✓ La CFT permet de sensibiliser les acteurs du territoire, dont les élus, à la forêt... et inversement,
  - ✓ La CFT permet d'alimenter le volet forestier du diagnostic PSADER,
  - ✓ Le PSADER permet la mise en œuvre des actions de la CFT,
- = Intégration de la forêt dans les outils d'aménagement du territoire.

24

# Les programmes transfrontaliers et transnationaux pour 2007 à 2013

25

## Les programmes transfrontaliers en Rhône-Alpes

### France - Suisse

**55 M€ FEDER France**  
(27 M€ mobilisables en Rhône-Alpes)



### France - Italie

**62 M€ FEDER France**  
(28 M€ mobilisables en Rhône-Alpes)



26

## Les programmes transnationaux en Rhône-Alpes

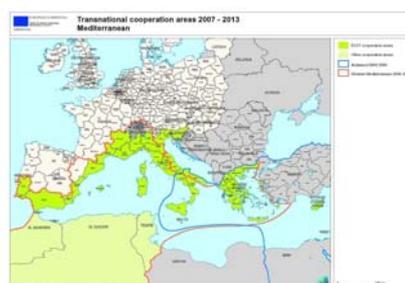
### Espace alpin

**28 M€ FEDER France**  
(9 M€ mobilisables en Rhône-Alpes)



### Méditerranée

**35 M€ FEDER France**  
(8 M€ mobilisables en Rhône-Alpes)



27

## Merci de votre attention...

Données sur les politiques de Rhône-Alpes :

✓ [www.rhonealpes.fr](http://www.rhonealpes.fr)

Données sur la forêt :

✓ [www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)

✓ [www.onf.fr](http://www.onf.fr)

✓ [www.ifn.fr](http://www.ifn.fr)

✓ [www.crfp.fr](http://www.crfp.fr)

✓ [www.fncofor.fr](http://www.fncofor.fr)

✓ [www.foretpriveefrancaise.com](http://www.foretpriveefrancaise.com)

Données sur les CFT :

✓ [www.ofm.org](http://www.ofm.org)

✓ [cft.fncofor.fr](http://cft.fncofor.fr)

✓ [www.projetdeterritoire.com](http://www.projetdeterritoire.com)

28